

1
Séance du samedi, 26 juin 1915.

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 10 heures du matin.

Sont présents : M. M. Armond, Amic, Alexandre Bérard, Chaumont, Doumer, Dupont, Albert Gérard, Gervais, Loutier, Scannenberg, Millies-Lacroix, Peronnet, Perchot, Petizian, De Selva, Sreeq. — Cronillot.

M. M. Albert Chomel, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre et Boyson, directeur du contrôle, sont introduits.

M. le sous-secrétaire d'Etat fait connaître à la commission que M. le ministre de la guerre, retenu au Conseil des ministres, n'a pu l'accompagner, mais se présentera devant elle dans quelques instants.

M. Armond, rapporteur général, dit qu'en attendant M. le ministre, auquel il n'aura à poser ^{que} des questions générales sur le budget de la guerre, il va profiter

De la présence de M. le sous-secrétaire d'Etat,
qui s'occupe spécialement de la question des
munitions pour lui demander des renseignements
sur le chap. 20 de ce budget (munitions
de l'artillerie).

M. Albert Thomas répond successi-
vement à toutes les questions qui lui sont
posées par M. M. Aimond, Doumer,
Millier-Lacroix, De Selves et donne des
renseignements des renseignements détaillés
sur la situation actuelle de la fabrication
des mitrailleurs, des fusils, des fusils -
mitrailleurs, des cartouches, des poudres
et des explosifs.

M. Millierand, ministre de la guerre,
est alors introduit et prend place au
bureau.

Il répond d'abord à une question
de M. Millier-Lacroix sur la fabrication
des obus de 75 et ceux de l'artillerie
lourde et ensuite, sur la demande de
M. Chautemps, s'explique sur la question
des poudres et des explosifs, ainsi que
sur les moyens de rendre aussi rare et que
possibles les éclatements de conours.

Quelques observations sont encore

B
échangées entre M. M. Doumer, Aimard,
Scammaney et Chartemps sur le même sujet
et la commission décide de se réunir mardi
à 9 heures du matin pour entendre les
explications de M. le ministre de la guerre
sur le budget de son département.

La séance est levée à midi $\frac{1}{4}$.
